

Résultats du concours du 1^{er} janvier 2023 – Programme de Développement de carrière

Fredericton, le 1^{er} mars 2023 – Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) annonce les résultats du concours du 1^{er} janvier 2023 dans le cadre du programme de Développement de carrière. **Quatorze (14)** subventions ont été octroyées, ce qui représente un montant total de **27 195 \$**. La distribution des fonds est la suivante :

Artiste en résidence

Anne-Marie Donovan	Long Reach	Théâtre	4 000 \$
Andrea Mortson	Sackville	Arts visuels	4 000 \$

Arts sur invitation

Sarah Brideau	Hillsborough	Arts littéraires	1 700 \$
Jon Claytor	Sackville	Arts visuels	1 825 \$
Sophie Dupuis	Edmundston	Musique	2 000 \$
Sandra Le Couteur	Pointe-Alexandre	Musique	2 000 \$

Développement professionnel

Amy Ash	Saint John	Arts visuels	1 500 \$
Gilbert Bernier	Saint John	Arts visuels	2 500 \$
Shinaid McGillivray	Fredericton	Métiers d'art	670 \$
Danielle Sametz	Saint John	Musique	1 500 \$
Carolyn Saunders	Geary	Métiers d'art	1 500 \$
Craig Schneider	Fredericton	Arts visuels	1 000 \$

Professionalisation & promotion

Lee McLean	New Maryland	Métiers d'art	1 500 \$
Hugh Shiplett	Fredericton	Métiers d'art	1 500 \$

<i>Demandes déposées</i>	<i>Subventions octroyées</i>	<i>Taux de succès</i>
30	14	46,7 %

4 récipiendaires sur 14 (28,5 %) n'avaient jamais reçu de subvention d'artsnb auparavant.

Distribution des subventions par discipline artistique

Le nombre de demandes soumises par discipline artistique dans le cadre de ce concours du programme de Création est le suivant : 0 en architecture, 4 en métiers d'art, 0 en danse, 1 en arts littéraires, 0 en arts médiatiques, 0 en arts multidisciplinaires, 3 en musique, 1 en théâtre et 5 en arts visuels. Des informations additionnelles sur la distribution des subventions par discipline artistique dans le cadre de ce concours sont disponibles [ici](#).

Par l'entremise d'un projet pilote, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) a accordé des fonds supplémentaires au volet de Développement professionnel du programme de Développement de carrière.

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par l'entremise de voyages, d'études ou de promotion. Ce programme flexible comporte quatre (4) composantes distinctes : Arts sur invitation, Artiste en résidence, Développement professionnel et Professionalisation et promotion. Pour en savoir



davantage sur le programme de Développement de carrière, nous vous invitons à visiter notre [site Web](#).

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. Ses programmes sont presque entièrement financés par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick.

-30-

Contact médias :

Audrée Hamelin-St-Amour, agente des communications, comm@artsnb.ca, 506-259-9776